

Délibération n°2025-027 Conseil d'Administration

Formation plénière Séance du 16 mai 2025

Point de l'ordre du jour n°1:

Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 23 janvier 2025.

VU le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2 ; **VU** les statuts de l'université d'Orléans :

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du jeudi 23 janvier 2025.

Ledit procès-verbal est joint en annexe.

Le Conseil d'administration approuve le procès-verbal du Conseil d'administration du jeudi 23 janvier 2025.

Effectif statutaire :	36
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	27
Membres représentés :	4
Total:	31

Décompte des votes :

Abstentions :	1
Votants :	30
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	30
Pour :	30
Contre :	0

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 19 mai 2025

Le Président de l'Université

Éric BLOND

DELAI DE RECOURS: En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45000 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.



Procès-Verbal : Conseil d'administration

Séance du 23 janvier 2025

ORDRE DU JOUR:

- 1. Election du/de la Président/e de l'Université d'Orléans
- 2. Election du/de la Vice-Président/e du Conseil d'Administration

Synthèse des présence et représentations :

Membres du Conseil				
Présence	Procuration donnée à :			
Présente				
Présente				
Présente				
Absent				
Présent				
Présent				
Présent				
	1			
	Mme HENNINGER			
	ques et Bibliothèques			
Présent				
Présente				
Présente				
Présente				
Présent				
Excusée				
Présent				
Présent				
Présente				
Présent				
Présent				
	Présente Absent Présent Présent Présent Présent Présent Présente Présente Présente Présent Présent Présent Présent Présent Présent Présent Présente Présent Présent Présent Présent Présent Présente Présente			

Quorum (début de séance) : le quorum est atteint.

Nombre de présents : 34Nombre de procurations : 1

Invités permanents :

Mme RUILIER, Directrice Générale des Services M. MAKASSY, représentant du Recteur, Chancelier des universités.

Invités au titre de la séance (par ordre alphabétique) :

M. COVIAUX, Chef du Service des Affaires Juridiques M. JOINNIN, chargé des affaires juridiques Mme SUKIENNIK, chargée des affaires juridiques

Secrétariat de séance assuré par :

Mme FEUILLATRE, assistante de direction Mme KRUMHORN, Cheffe de cabinet

La séance débute à 9h05. Elle se déroule à huis clos et est présidée par Madame RUILIER, Directrice Générale des Services.

La Directrice Générale des Services (DGS) souhaite la bienvenue à l'ensemble des administrateurs. Elle remercie tous les participants pour leur présence et leur engagement dans ces démarches importantes pour l'Université. La DGS remercie également le cabinet de la présidence et le Service des Affaires Juridiques pour leur accompagnement dans l'organisation de la séance.

Organisation de la séance :

La DGS rappelle que la séance de ce jour sera organisée en deux temps :

- Élection du Président de l'Université d'Orléans.
- Une fois le Président élu, les membres élus du Conseil d'Administration, à l'exclusion des personnalités extérieures, procéderont à l'élection du Vice-Président du Conseil d'Administration. Ce second temps sera alors présidé par le Président nouvellement élu de l'Université.

Déroulement des votes :

La DGS explique le déroulement du dispositif de vote et rappelle les étapes à suivre :

- Présentation des candidats: Chaque candidat disposera de 15 minutes pour se présenter, suivies de 20 minutes de questions-réponses. Pendant ce temps de présentation et d'échange, l'autre candidat devra quitter la séance. L'ordre de passage correspond à l'ordre alphabétique des candidats.
- **Procédure de vote** : Le vote se déroulera à bulletins secrets. Chaque électeur sera appelé individuellement, par ordre alphabétique, pour se rendre à l'isoloir.
- **Dépouillement et résultats** : Une fois le vote terminé, le dépouillement sera effectué immédiatement, et les résultats seront annoncés à l'assemblée.

La DGS invite ensuite les participants à formuler leurs remarques ou observations sur cette organisation.

Mme FOUQUET interroge sur le nombre de questions maximum à poser aux candidats.

La DGS explique que le nombre de questions n'est pas restreint mais que la durée totale des échanges ne doit pas excéder 20 minutes. Il conviendra également d'assurer une répartition de la prise de parole pour permettre au plus grand nombre de poser des questions.

1. Election du Président de l'Université d'Orléans

La DGS rappelle que le Président est élu à la majorité absolue des membres du CA (membres élus et personnalités extérieures). La majorité absolue des membres du CA correspond à l'entier immédiatement supérieur à la moitié de l'effectif statutaire du CA (soit 19 voix au total). Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue à l'issue de trois tours de scrutin, le conseil devra être à nouveau convoqué au maximum dans les sept jours qui suivent et trois tours de scrutins pourront être à nouveau organisés.

La DGS propose aux administrateurs de démarrer les séquences de présentation de la manière suivante :

- Présentation puis séance de questions-réponses par M. BLOND Éric, candidature soutenue par la liste « Une ambition renouvelée pour notre université ».
- Présentation puis séance de questions-réponses par M. LEGER Christophe, candidature présentée par le collectif « Au service de l'université ».

La DGS invite M. LEGER à sortir de la salle pendant la présentation de M. BLOND.

M. BLOND réalise sa présentation dans le temps imparti de 15 minutes.

« Bonjour à tous, Mesdames les administratrices, Messieurs les administrateurs,

Ma candidature à la présidence de l'université n'est une surprise pour personne. Elle a été annoncée officiellement avant l'été.

Cette candidature n'est pas une candidature individuelle. Chacun le sait, tout au long de la campagne les membres de l'équipe que nous proposons pour la prochaine mandature ont participé à l'ensemble des différentes réunions. Cette équipe représente un collectif qui porte un projet, un projet présenté sur le site internet ouvert à la mi-septembre (UO 2025-2029), site internet qui présente également chacun et chacune des 74 candidats de nos listes pour l'ensemble des conseils de l'université. Le collectif qui a construit ce projet s'étend bien audelà de ces 74 candidats. Je remercie ici les collègues qui ont accepté de ne pas être sur les listes afin que nous puissions atteindre l'objectif d'équilibre de représentativité des disciplines, des composantes, des laboratoires et des services. Cet objectif d'équilibre que nous partageons est essentiel pour la bonne marche de nos conseils. Il n'est pas toujours évident de se mettre en retrait pour préserver l'intérêt collectif : merci à eux d'avoir su le faire.

Si le projet trace la feuille de route et donne une idée de la direction qui sera prise, c'est bien souvent la personnalité du porteur qui fait que la mayonnaise prend ou pas. Nous savons tous qu'il n'est pas facile de dissocier le projet de la personne et qu'il n'est pas de projet qui aboutisse sans un porteur qui l'incarne. Je vais donc retracer rapidement mon parcours car celui-ci rend assez bien compte de la personne que je suis.

Pour ce qui est de ma formation « quand j'étais petit », je fus normalien, agrégé de mécanique, docteur en mécanique, génie mécanique et génie civil. Mes travaux et mon habilitation à diriger des recherches me situent à la frontière entre la thermomécanique et la thermochimie, en plein milieu de la thermodynamique des processus irréversibles. En tant que chercheur, j'ai eu la chance d'être le porteur d'un programme européen ITN (International Training Network) Marie Curie, un réseau avec 15 doctorants sur 6 pays pour 7 universités et 4 industriels partenaires. J'ai eu la chance également d'être un des membres fondateurs du réseau international

FIRRE (11 universités sur 9 pays, 13 grands groupes internationaux partenaires) et j'ai eu l'immense honneur d'être récipiendaire d'un prix international décerné tous les 2 ans par l'American ceramic Society pour le meilleur article du domaine, toute revue confondue. J'ai fréquenté plusieurs laboratoires. Dans un ordre chronologique : le laboratoire de mécanique et technologie de Cachan (CNRS-ENS Cachan Paris 6), le laboratoire de mécanique des systèmes et des procédés (Unité mixte CNRS ENSAM Paris - Université d'Orléans), le CEMHTI, que je ne vous présenterai pas ici, le laboratoire PRISME et puis le LAMé dont j'ai été l'un des fondateurs et le directeur adjoint pour le site d'Orléans, ce laboratoire étant commun aux universités de Tours, d'Orléans ainsi qu'à l'INSA. J'ai, dans la foulée de la création de ce laboratoire, porté la création du Master de mécanique co accrédité par ces 3 mêmes établissements. En tant qu'enseignant, toujours par ordre chronologique, j'ai sévi à l'Ecole Normale Supérieure de Cachan, à Paris VI à l'Ecole Supérieure des techniques de l'Automobile et de la construction aéronautique, à l'UFR Sciences et techniques d'Orléans et à Polytech, où j'étais responsable de la 5ème année de la spécialité conception de produits industriels et où j'ai installé une pédagogie par projet (il y a 15 ans) et participé au développement de la spécialité management de la production par apprentissage. Après avoir été moniteur, PRAG, puis maître de conférences, je suis aujourd'hui professeur des universités. Parallèlement à cette implication en formation et en recherche, je me suis investi dans la vie de notre université. J'ai été responsable d'une équipe de recherche, d'une équipe pédagogique, membre du Conseil de gestion de POLYTECH, de la commission d'experts disciplinaires, du Conseil d'Administration. J'ai également été directeur de la qualité de Polytech où j'ai installé la certification ISO 9001 il y a une dizaine d'années. J'ai été chargé de mission dans l'équipe de gouvernance, Vice-président délégué, Vice-président du Conseil d'Administration puis Président de l'Université ces 4 dernières années.

Ce parcours a forgé en moi une conviction, c'est la conviction que l'université ne progresse que par la force de la mixité des points de vue, par la force de la complémentarité des personnes et par la constance d'un haut niveau d'exigence intellectuelle. C'est cette conviction qui fonde la composition de l'équipe qui m'entourera pour assurer la gouvernance de l'université, si vous m'accordez votre confiance. Le projet que nous portons vise à conforter la position de leader régional acquise par notre université ces 4 dernières années ainsi que son image nationale nouvelle. Une université dynamique où il se passe des choses, une université où l'innovation pédagogique et une certaine forme d'audace sont en train de transformer l'établissement. En effet sur les 4 dernière années, comme l'a dit Mme la Ministre Sylvie RETAILLEAU, l'Université « a fait carton plein » en étant lauréate de tous les appels à projets auxquels elle a répondu. Cela a commencé par l'appel à projets Excellences sous toutes ses formes avec le projet Minerve jusqu'au petit dernier obtenu très récemment l'Appel à Manifestation d'Intérêts Compétences et Métiers d'Avenir HAPPIS pour l'intégration de l'hydrogène dans les formations qui touchent au domaine du transport. Ces résultats sont aussi ceux de la politique de rapprochement, de coordination et de structuration régionale menée avec Arnaud GIACOMETTI et maintenant Philippe ROINGEARD pour l'Université de Tours, Yann CHAMAILLARD pour l'INSA, je citerai également Philippe FREYSSINET pour le BRGM ou Ludovic HAMON pour le CNRS, Anne BESNIER pour la Région, Florent MONTILLOT pour la Métropole, Frédéric DELALEU pour l'INSERM... la liste est longue. Car tous ces projets sont multipartenaires. Cette coordination régionale voulue et portée par la présidence de l'Université d'Orléans est devenue une force régionale reconnue au niveau national. A cela s'est ajouté un alignement de planètes rare, je dirais même une union politique peu commune qui aura permis de transformer l'essai sur la médecine. Oui je dis bien transformer l'essai car les L.AS ont été installées à Orléans par mon prédécesseur et les tractations sur l'installation d'un premier cycle allait bon train mais l'union sacrée de tous les politiques locaux a permis d'aller beaucoup plus loin, beaucoup plus vite. Un grand merci à eux et à tous ceux qui ont œuvré pour ce résultat inespéré et tant attendu depuis si longtemps. Un alignement de planètes car tout cela coïncide avec la chronologie du projet Madeleine, que j'ai porté fut un temps pour sa préparation, et qui devient aujourd'hui un élément clé du développement et de la réussite de la santé à Orléans.

Un alignement de planètes car sans le travail de coordination régionale initié bien avant l'annonce du Premier ministre Jean CASTEX, sans cette coordination des deux universités de la Région, un tel développement dans un délai aussi court n'aurait pas été possible. Comme je l'ai déjà souligné cette coordination régionale va bien au-delà des deux universités elle intègre tous les acteurs publics locaux de l'enseignement supérieur et de la recherche et elle s'étend bien au-delà de la santé en couvrant notamment la vie étudiante que nous avons développée à l'initiative de l'Université d'Orléans avec une approche par ville et non plus par établissement. Cela a été un de mes cheval de bataille et ça se met en place. La formation, avec le développement de Masters communs et notre CFA des universités qui a vécu un très très beau développement, ou encore le développement d'infrastructures communes, comme le data centre, ou bien sûr la recherche, avec le développement de très nombreux programmes partagés. On pourrait voir, dans ce parfait alignement de planètes de ces 4 dernières années, dans cette succession improbable de réussites, un magistral coût de chance, persistant dans le temps. Pour parodier François Hollande en 2012 je dirais que je ne crois pas au hasard même si je suis conscient que les circonstances y sont pour beaucoup. Au-delà des circonstances, je crois beaucoup en la force du collectif de travail et je tiens ici à remercier l'ensemble des services, des collègues, des hommes et des femmes engagés quotidiennement pour la mise en œuvre de ces nombreux projets. Sans chacun d'eux, tant à l'université que chez nos partenaires, rien n'aurait été réalisé et rien ne pourra être engagé dans les prochaines années sans leur implication et leur sens du service public. Le projet que nous portons vise donc à conforter cette dynamique qui ne doit pas s'arrêter. Pour cela nous souhaitons garder et porter nos actions et nos efforts autour de 4 axes structurants.

Le premier axe : faire de l'Université d'Orléans une université européenne ancrée en Région Centre-Val de Loire. Cela passe, bien évidemment, par la poursuite du développement de l'université européenne ATHENA tant par la mobilité des étudiants que des personnels, par le développement des diplômes européens mais également par le développement de projets de recherche à l'échelle de l'alliance. En même temps, à l'échelle de notre région, nous devons continuer le travail sur la signature de chacun de nos campus de proximité, comme, par exemple, pour la pyrotechnie à Bourges, ou la maintenance industrielle bientôt à Chartres, on l'espère. Nous devons construire notre identité européenne tout en renforçant notre image régionale. L'ancrage en région c'est aussi notre nouvelle relation avec les lycées. Chacun des acteurs s'accordent sur le constat d'une évaporation des bacheliers de la région. Il nous faut donc réinterroger le lien entre l'Université d'Orléans et les lycées de la région. Là aussi, le vois un alignement nouveau de plusieurs acteurs qui doit nous permettre de changer d'approche et de construire ensemble une nouvelle relation. C'est un chantier nouveau, un chantier de coconstruction d'actions avec les lycées, dans un intérêt partagé, en intégrant, par exemple, de nouvelles formations hybrides (au sens lycées-université) tout cela dans l'intérêt premier des lycéens et des étudiants.

Le second axe : l'université pluridisciplinaire avec santé. L'installation de la santé à Orléans demande certes la création d'une UFR de santé, le développement de la recherche (déjà initié avec l'INSERM et d'autres) mais il faut également travailler à l'acculturation réciproque de nos services et du CHU. Cette acculturation demandera du temps, de la volonté, mais elle est essentielle si on veut instaurer une réussite pérenne qui aille bien au-delà de la présence des acteurs initiaux concernés. Par ailleurs, l'UFR santé doit être construit sur un modèle nouveau mêlant médical et paramédical avec une approche pédagogique et une gouvernance novatrice. Notre UFR santé doit être une UFR expérimentale. Elle doit préfigurer ce que doit être la formation en santé dans 10, 15 ou 20 ans. C'est à cette condition qu'Orléans s'installera en bonne place dans le paysage national de la santé. Pour le développement de notre territoire, pour répondre à l'attente légitime des familles de la région, des étudiants, il est indispensable que l'Université d'Orléans puisse proposer une offre de formation large en premier cycle. Cela ne peut se faire que par la présence d'un large spectre de collègues et de laboratoires couvrant l'ensemble des champs disciplinaires. Il faut que cette pluridisciplinarité soit encouragée, accompagnée mais que l'on sorte d'une approche tubulaire.

Il faut passer d'une pluridisciplinarité qui est un peu en silo à une pluridisciplinarité partagée pour développer des formations et des recherches mêlant, par exemple, économie et géosciences, pourquoi pas linguistique et intelligence artificielle...

Nous portons également le projet d'une université dynamique et audacieuse, porteuse d'une vision nouvelle en pédagogie, en recherche, et qui accompagne les collègues porteurs de ces idées nouvelles pour un potentiel de rupture. Cela demande une écoute de chacun, une agilité de nos dispositifs d'accompagnement, cela demande d'accepter une remise en cause de nos pratiques, cela demande de convaincre nos partenaires de la nécessité de la prise de risques en recherche, notamment. En cela, il devient urgent que les impératifs du monde socio-économique d'aujourd'hui ne soient pas l'unique boussole de la politique en matière d'enseignement supérieur et de recherche tant au niveau national que local. Oui, les universités doivent répondre aux grandes questions sociétales du moment mais elles se doivent également d'anticiper celles de demain. Oui, les universités doivent épauler l'économie d'aujourd'hui, mais pas la suivre, elles doivent aussi et surtout préparer les concepts et les outils de demain. En cela, nous portons le projet d'être à l'écoute des approches audacieuses, explorant des champs de connaissances peu ou pas connues, et d'être aux côtés de nos partenaires pour que le long terme ne soit pas oublié.

Enfin, nous portons le projet d'une université responsable, engagée et inclusive, responsable des parcours de carrière de ses personnels, responsable des parcours de réussite de ses étudiants. Cela demande pour les uns un travail de fond des RH et du management, pour les autres la poursuite du travail engagé sur l'orientation, la réorientation, et l'accompagnement à l'insertion professionnelle. Sur ces chantiers qui font le socle de l'ambiance de travail, qui font le socle d'une entrée réussie dans la vie active et de son déroulement tout au long de la vie, il nous faut travailler sur la base de l'écoute des intéressés, il nous faut nous ouvrir à de fortes remises en question de nos certitudes passées. L'organisation du travail, le management, la notion même de carrière ou encore la source de la motivation pour apprendre, tout cela a évolué et évoluera encore fortement ces prochaines années. Notre université se doit d'être à l'écoute de ces évolutions, de les accompagner dans l'intérêt du bien-être de ses personnels et des étudiants avec le souci permanent de leur épanouissement. Pour cela, il nous faut, par exemple, réinterroger nos espaces de dialoque social pour une meilleure représentativité de l'ensemble des parties prenantes. Parmi les évolutions actuelles, il en est une qui domine toutes les autres par l'urgence qu'elle représente : c'est la transition écologique. En cela notre université doit s'engager dans une profonde adaptation de ses pratiques et de ses structures. Il nous faut nous interroger sur l'impact même de nos missions et de la façon dont nous les mettons en œuvre. Ce travail de quantification de notre empreinte écologique, déjà initié, doit se poursuivre, se renforcer et doit embarquer l'ensemble de nos missions pour une évolution en profondeur de nos pratiques quotidiennes dans le sens d'une réduction forte de notre empreinte écologique.

Pour finir, je souhaite préciser un point qui, à mes yeux, est essentiel. Dans l'enceinte de ce Conseil d'Administration, et encore plus aujourd'hui, au moment de définir le Président, chacune de nos voix est équivalente. Le mikado plus ou moins complexe des 6 collèges distincts qui a régit la phase de constitution de notre Conseil d'Administration n'existe plus à compter d'aujourd'hui. Nous sommes tous ici administrateurs et administratrices de l'Université d'Orléans et chacune de nos voix compte pour un. Il est essentiel d'avoir cela en tête aujourd'hui et pour les 4 années de mandature également. Dans ce conseil, chacune de nos voix sont égales. J'appelle donc aujourd'hui chacune et chacun d'entre vous à exprimer sa voix de manière claire, sans ambiguïté, en privilégiant l'intérêt de notre université, l'intérêt de ses personnels et de ses étudiants. L'intérêt de notre université, est à mon sens aujourd'hui, celui de la poursuite de la dynamique engagée pour une ambition renouvelée pour notre université. Je vous appelle donc à faire ce choix dans l'intérêt de notre université et ce dès le premier tour.

Merci pour votre attention. »

La Directrice générale des services confirme que la présentation réalisée par M. BLOND n'a pas excédé 15 minutes puis les membres du Conseil d'Administration sont invités à poser leurs questions et formuler leurs remarques. Ces échanges se sont déroulés sans excéder la durée maximale de 20 minutes imparties.

Question de M. MONTILLOT:

« Merci Éric pour cette présentation.

Vous avez eu raison de conclure sur l'importance, effectivement, de notre réunion et de notre assemblée de ce jour. Vous savez à quel point je suis attaché à cette université pour en être moi-même issu et je sais donc ce que représente les formations universitaires pour les étudiants pour leur avenir professionnel. J'ai la chance aussi d'avoir un de mes enfants qui a suivi l'IAE et en est issu. Alors, l'Université pour les étudiants c'est l'ascenseur social, c'est l'ouverture aux valeurs universelles, c'est le développement personnel et professionnel, je dirais même que, sur le plan professionnel, c'est souvent ce qu'on pourrait qualifier « d'antivirus au chômage » car cette ouverture au monde et cette ouverture intellectuelle aide ensuite à rebondir en fonction des enjeux de notre civilisation. Et puis, il y a autre chose et vous l'avez rappelé, notre université incarne aussi un territoire, un territoire avec à la fois la dimension de la recherche, des collectivités territoriales, des universitaires et des étudiants. Simplement c'est aussi les choix et les enjeux qui ont été portés par les politiques, comme vous l'avez rappelé à la faculté de médecine, le CHU aujourd'hui, c'est le Président de la Région, le Président du Département, le Président de la Métropole et Maire d'Orléans, qui ont porté ce dossier et qui l'ont fait aboutir. C'est également le choix que nous avons fait à la Métropole et à la Ville d'Orléans d'anticiper avec le Campus Madeleine, que je porte personnellement, qui permet aussi aujourd'hui d'aligner ces planètes. On a donc une question importante qui est celle de la santé et c'est la raison pour laquelle je parle à la fois du Campus Madeleine et en même temps des décisions sur la faculté de médecine. Vous avez parlé en même temps de l'Europe et de l'ouverture européenne, nous avons rencontré le Ministre de la Santé ensemble avec les différents présidents il y a 10 jours qui a rappelé que nous n'avions pas suffisamment de médecins pour pouvoir aider aussi bien les étudiants que l'ensemble de nos concitoyens. Qu'est-ce que vous allez, en réponse à la proposition du Ministre de la santé. proposer de faire pour pouvoir attirer nos étudiants de médecine, y compris européens, pour les faire revenir sur notre Région Centre-Val de Loire, puisque c'était la proposition qu'il nous a faite?»

Réponse de M. BLOND :

« Aujourd'hui dans le cadre des textes qui existent, il est tout à fait possible d'ouvrir un pourcentage des places en second cycle de médecine pour les étudiants qui ont validé un premier cycle dans un autre pays européen. C'est déjà possible puisque le pourcentage de places est un seuil, on peut aller en dessous mais on ne peut pas aller au-dessus. En général, il oscille à 5, 7, 8 %, le plafond est à 10% et ça correspond aux places libérées par les étudiants qui n'arrivent pas à rentrer dans le second cycle. Sur Orléans, pour faire simple, il est prévu 50 places dans le second cycle, il est évident que s'il y a 48 étudiants qui rentrent, il reste 2 places qui peuvent effectivement être ouvertes. C'est un concours qui existe déjà, c'est par exemple, déjà fait à Tours, et le concours serait d'ailleurs sans doute commun avec Tours. On en a discuté avec le Doyen de Médecine Denis ANGOULVANT et on est tout à fait sur la même ligne. L'idée est de faire un pot commun, permettez-moi l'expression, des places disponibles à Tours et à Orléans et que ces places soient ouvertes au concours qui est réservé à ces étudiants, qui ont un accès particulier et ont validé un premier cycle de médecine dans un pays européen. Ça c'est dans le cadre des textes aujourd'hui. Si d'autres textes sont mis en place on les appliquera avec plaisir mais actuellement c'est celui-ci.

Question de Mme FOUQUET :

« Une fois élu, faciliterez-vous l'organisation d'évènements de l'université ? Actuellement pour proposer un évènement de l'université il faut 40 jours et pour les organisations étudiantes c'est énorme 40 jours. Faciliterez-vous ce délai ? ».

Réponse de M. BLOND :

« On a échangé et la réponse est : oui d'autant plus que, de vous à moi, pour être jusqu'en fin de signature jusqu'à hier où j'étais ex-Président, j'ai bien constaté que le délai était très rarement respecté et qu'il était souvent beaucoup plus court. Donc, oui, effectivement, il faut réviser ce délai et sans doute aussi réviser le domaine d'application des demandes pour qu'il y ait un peu plus de discernement sur des petits évènements qui pourraient très bien se faire sans demande, et des évènements de taille plus importante qui nécessitent plus de techniques. Il ne s'agit pas de surveillance mais de regard bienveillant. ».

Question de Mme FOUQUET :

« Quelle sera la stratégie concernant les personnels administratifs de l'université ? Souhaitezvous mettre en place des CDI ? En effet, certains étudiants nous alertent régulièrement sur des problèmes liés à l'organisation administrative pratique de l'université. Comment comptezvous résoudre ces problèmes ? ».

Réponse de M. BLOND :

« La cédéisation a déjà été votée par le précédent Conseil d'Administration avec la mise en place d'un processus ouvrant la cédéisation et qui est en train de se mettre en place. C'est un sujet extrêmement délicat et il faut bien être conscient qu'il est tout de même sain qu'on ait des personnels titulaires sur les postes au sein de notre établissement. A chaque fois qu'on accepte de cédéiser un collègue quelque part c'est qu'on accepte qu'on n'ouvrira pas de concours. Il y a un équilibre à trouver et il y a un jeu dangereux. Après ça devient financier et économique, j'en suis désolé, mais l'Etat compense déjà partiellement les mesures salariales sur les postes de titulaires mais ne les compensent absolument pas sur les postes de contractuels. La politique de contractualisation peut, si on va trop loin dans ce domaine, mettre l'établissement en difficulté à l'avenir, je parle de difficultés financières et non de difficultés de contenu. Il y a un équilibre subtil à trouver mais oui il y a bien un certain nombre d'emplois pour lesquels on ira sur la cédéisation parce que les collègues sont là depuis longtemps, qu'ils font très bien le travail et donc il y n'y a pas de raison de ne pas le faire. »

Question de Mme HENNINGER :

« Vous avez parlé de la transition écologique comme d'une priorité, j'avais deux questions par rapport à ça. Concernant le batimentaire, par rapport à la dévolution, comment comptez-vous aller vers une solution à l'équilibre avec le contexte actuel ? Et par rapport aux contenus des cours, qu'avez-vous envisagé par rapport à ce qui a été imposé par notre Ministère il y a deux ans il me semble ? Une imposition de cours ? Un contenu précis par rapport aux crédits qu'on nous a imposé de mettre en place dans les maquettes de licences ? »

Réponse de M. BLOND:

« Sur le batimentaire et sur la transition écologique, aujourd'hui il faut déjà être conscient qu'on a pas si mal travaillé que cela puisque la consommation des bâtiments a baissé de 40%, ce qui n'est pas négligeable, je ne parle pas de la facture mais de la consommation.

Ceci montre déjà l'impact de nos efforts, comme éteindre la lumière en sortant de la salle. Après, il ne faut pas se cacher derrière son petit doigt, un bâtiment comme celui de l'UFR LLSH quand on avait négocié pour que ce bâtiment soit remis à niveau, on était à 12 Millions d'Euros, avant le covid, et on a tenté de le faire passer dans le plan de relance. Cela n'a pas marché, c'est comme cela. On a eu le bâtiment de l'IUT c'est déjà pas mal. Là, il faudrait au moins rajouter 30 à 35 %, vu la hausse, voire 50% soit environ 18 Millions d'Euros. La première piste est donc celle du CPER (Contrant Plan Etat-Région) mais ça ne fera pas tout. Les autres pistes qu'ouvrent actuellement l'Etat c'est la possibilité pour les universités de faire des emprunts, c'est un sujet et d'ailleurs cela fera débat dans le Conseil d'Administration. Je suis plus que réservé et je sens comme un piège dans cette affaire. Il était annoncé de futurs appels à projet pour financer la rénovation énergétique, je parle au conditionnel car en ce moment il est difficile de savoir ce que vont devenir ces appels, mais nous avions commencé à faire un certain nombre de dossiers et je pense qu'il faut continuer à préparer les dossiers pour les bâtiments pour lesquels il y a des travaux pour être prêts et y répondre.

Sur la question des ECTS je vous avoue ne pas avoir compris tout à fait la question car, pour moi, le Ministère a figé le nombre d'ECTS ».

Mme HENNINGER précise que « pour les INSPE, quel est le sens de délivrer des contenus figés à des étudiants sur un temps assez limité ? ».

M. BLOND répond que « le contenu, pour les licences et masters c'est nous qui le proposons et le Ministère le valide. Ce n'est donc pas imposé sauf dans le cas des INSPE où c'est imposé et où vous connaissez la succession des réformes. Par contre, sur les formations universitaires pures Licence/Master, le Ministère impose un cadre sur un nombre d'ECTS à délivrer mais ne nous impose pas de programme ni de contenus. C'est pour cela que j'ai du mal à comprend car il n'y a que les INSPE où la question se pose. ».

Question de M. BOCHE:

« J'ai 2 questions très simples. La première n'est pas une surprise puisqu'il s'agit déjà d'une remarque que la FSU vous avait faite dans la communication régulière que nous avons avec les personnels. Notre établissement comptait 25 membres au sein de l'équipe de gouvernance, Présidents, Vice-présidents, chargés de mission. Nous avions à plusieurs reprises évoqué le fait que, contrairement à d'autres d'établissements voisins ou de taille proche en France, nous avions un nombre excessivement élevé de vice-présidents et de chargés de mission. J'observe, par exemple, que la nouvelle organisation de Tours compte 16 personnes, Président compris. Est-ce que vous envisagez de continuer, si vous êtes élu, à mettre en œuvre une équipe aussi pléthorique malgré les conséquences que cela peut avoir en termes de coûts pour l'établissement ? Et aussi en termes d'allongement de la durée des Conseils d'Administration, eu égard aux comptes rendus de ces différents vice-présidents et chargés de mission, temps en moins pour les discussions stratégiques dont notre CA aurait bien besoin.

La deuxième question est aussi très simple. Vous savez les discussions au sein de France Universités mais également de la part d'un certain nombre de responsables politiques. Il est ainsi évoqué la possibilité de libéraliser les droits d'inscription de nos étudiants afin, très mauvaise solution évidemment, d'utiliser cette manne supplémentaire pour essayer de compenser les déficits structurels, financiers et budgétaires de nos établissements. Est-ce que vous êtes prêt à vous engager, si vous êtes élu Président, à défendre, au sein de France Universités mais aussi publiquement, le fait qu'il ne faut pas que les droits d'inscription des futurs étudiants s'envolent et qu'il faut maintenir l'exonération des droits pour les boursiers ? ».

Réponse de M. BLOND :

« Sur la taille de l'équipe, c'est intéressant car si vous reprenez l'équipe de mon prédécesseur, qui était à peu près la même je n'ai pas bouleversé le dispositif, si vous lisez le rapport HCERES de l'époque l'équipe était sous-dimensionnée. C'est intéressant de voir que votre lecture ne correspond pas à celle du Haut Conseil de l'évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur. Pour ce qui est de la taille de l'équipe de Tours, ils sont, malheureusement pour eux. au-devant d'un plan de retour à l'équilibre, je ne pense donc pas que ce soit l'établissement qu'il faille regarder en ce moment et ils ont fait le choix, par exemple, que le Président du Conseil Académique soit en même temps Vice-président à la recherche. Alors je pourrais demander l'avis de la Présidente du Conseil Académique si elle était prête à être Vice-présidente à la recherche en même temps, je peux vous dire qu'à l'Université d'Orléans tous les collègues qui étaient dans le Conseil Académique ne comprennent pas comment ça va fonctionner. Je pense donc que de vouloir faire des économies sur la taille d'une équipe de gouvernance c'est une erreur parce qu'en fait ce qui a fait qu'on a réussi à avoir pas mal de projets et que les projets avancent c'est qu'on a un responsable par projet. Du coup la personne le porte, on avance. Quand vous mettez trop de choses sur la même personne vous avez l'impression de faire des économies mais du coup vos projets n'avancent plus. Là, il y a un équilibre, vous avez raison, je pense que la taille de l'équipe à venir si je suis élue sera comparable, sans doute un peu plus petite, mais d'un même ordre de grandeur soit entre 20 et 25. Quant au temps des Conseils d'Administration, ils ont toujours duré entre 9h et midi, je pense que c'est un temps important et c'est essentiel que chaque Vice-président délégué, chaque chargé de mission rende compte de ses actions devant le Conseil d'Administration. Ca permet de vérifier auprès des administrateurs que ce qui a été annoncé a été effectivement mis en place, ça permet aux administrateurs de constater que les collègues font bien ce qui a été décidé et ça me parait essentiel et fait partie du temps de discussion stratégique aussi pour l'évolution de leurs missions. Je ne vois pas comment vous pouvez dissocier ces temps de bilans et le temps de discussions stratégiques.

Sur la libéralisation des droits d'inscription, c'est une question qu'il me fait plaisir de voir poser parce que je suis déjà très très engagé dans cette lutte, j'étais encore hier soir en visio avec des collègues de France Universités et je peux vous dire que, dans les différents groupes, je suis le plus remonté sur le sujet. C'est un énorme piège. Enorme, parce que non seulement ça risque de mettre le bazar considérable entre les établissements mais en plus c'est un fusil à deux coups. Le premier coup, vous croyez que vous augmentez votre ressource parce que vous augmentez vos droits d'inscription, et le deuxième coup, l'année suivante le Ministère baisse votre subvention de charge pour service public parce que de toute façon vous avez maintenant une nouvelle ressource propre et donc rendu à la troisième année, vous êtes revenu au même niveau de financement que ce que vous aviez au global sauf qu'en plus, vous avez mis les étudiants en difficulté. Donc c'est vraiment pour moi la pire des situations. Donc oui, je serai très engagé, je le suis déjà et je ne peux pas vous dire quelles actions on prépare, ce n'est pas à vous que je vais dire que certaines surprises il faut les conserver. On ne restera pas inactif sur un tel sujet. ».

Question de Mme CACHOT:

« Vous avez beaucoup évoqué l'image extérieure de l'université mais qu'est-ce que vous envisagez pour les étudiants et étudiantes actuellement en termes d'aides d'études ? ».

Réponse de M. BLOND :

« Nous envisageons de faire évoluer les formations afin de les aligner avec notre vision de l'enseignement et des besoins futurs. Il s'agit d'un pari à la fois sur l'évolution du marché de l'emploi et sur les attentes de la société dans les années à venir.

En effet, lorsque les étudiants entrent en première année, il est essentiel que, trois ans plus tard, ils disposent des compétences nécessaires pour s'insérer professionnellement. Typiquement, nous travaillons, par exemple, sur l'évolution des formations à l'IUT et à Polytech, notamment dans les domaines liés aux métiers de l'automobile. L'objectif est d'anticiper les transformations du secteur, car nous savons qu'en 2035, si ces étudiants se forment encore aux moteurs à combustion interne, ils risquent de se retrouver en difficulté sur le marché du travail. Il y a donc un travail de fond pour qu'ils passent sur des problématiques de motorisation, à hydrogène, bref un changement fort des formations. Nous travaillons aussi pour l'intégration de l'intelligence artificielle : comment cela va transformer les métiers du droit, de la gestion, de l'informatique... c'est vraiment un travail de fond sur l'évolution des formations proposées pour être, si possible, un peu en avance avec ce qui attend les étudiants demain à la sortie de l'université. Voilà le travail mené en profondeur avec un changement de nos formations en 2028. Certaines choses sont déjà en train d'évoluer dans certaines disciplines. »

Question de Mme BEDU :

« Concernant la vie étudiante, vous avez surtout parlé des sciences et pas forcément des lettres et langues ou des disciplines juridiques. Ma question est celle des financements de la vie étudiante car on va avoir des blocages avec la CVEC. Que comptez-vous faire et à quel point comptez-vous vous battre pour que le budget de l'université soit conséquent ? »

Réponse de M. BLOND :

« Aujourd'hui, on se bat déjà et on a obtenu une rallonge : le Ministre a annoncé qu'il compenserait 100% du CAS pension qui représente environ 2 Millions d'Euros pour l'Université d'Orléans. Et nous avons obtenu que ces 2 Millions d'Euros soient soclés. Concernant la vie étudiante, et en particulier la CVEC, plusieurs enjeux méritent d'être soulignés. Tout d'abord, nous sommes critiqués pour ne pas réussir à dépenser l'intégralité des fonds alloués. En conséquence, Bercy remet en question notre besoin réel de cette contribution, estimant que si nous ne la consommons pas entièrement, c'est qu'elle n'est pas indispensable. Il faut donc travailler localement pour qu'à la fin de l'année la totalité de la CVEC soit consommée. C'est un enjeu essentiel pour nous. Je sais que vous avez des idées pour y remédier, et c'est le premier point sur lequel nous devons concentrer nos efforts. Ensuite, il y a un vrai sujet sur l'avenir de la CVEC, je suis inquiet car il y a des gens qui poussent pour sa suppression. La suppression de la CVEC en tant que taxe est un sujet de discussion. Cependant, ce qui nous préoccupe, c'est la question des ressources : si cette recette disparaît, nous nous retrouverons en grande difficulté pour poursuivre les initiatives déjà engagées. Très honnêtement, sans ce financement, il serait extrêmement compliqué de maintenir ces actions. »

La DGS invite ensuite M. BLOND à sortir de la salle.

M. LEGER est invité à rejoindre les membres du Conseil.

M. LEGER réalise sa présentation dans le temps imparti de 15 minutes. Un support de présentation est utilisé par M. LEGER.

« Mesdames, Messieurs,

Je me présente ici devant vous car j'ai décidé de me porter candidat à la présidence de l'Université d'Orléans, soutenu par le collectif « au service de l'université ». Cette candidature est pour moi l'occasion de montrer mon attachement et mon engagement fort pour notre établissement depuis de nombreuses années. Je mesure l'ampleur de la tâche dans le contexte national qui est le nôtre, mais je vous assure que vous pourrez compter sur toute ma conviction, sur mon énergie et ma détermination pour poursuivre les projets engagés tout en apportant une vision nouvelle pour notre établissement.

Je vais commencer à me présenter brièvement. J'ai mis le pied à l'Université d'Orléans en 1984 un fois mon bac obtenu. Je suis rentré à la faculté des sciences et je suis devenu enseignant-chercheur en génie informatique et en traitement des images avec une application à l'imagerie médicale. Je me suis, en marge de mes activités d'enseignements et de recherche, investi dans l'établissement pendant 4 ans en tant que chargé de mission numérique sous la présidence de Gérald GUILLAUMET où j'ai travaillé avec l'Université de Tours, le CROUS et l'IUFM – à cette époque – pour développer le numérique dans nos établissements. Cela a été pour moi l'occasion vraiment de prouver qu'en travaillant ensemble à un niveau régional on pouvait faire beaucoup de choses. J'ai ensuite été directeur adjoint de Polytech puis Directeur pendant 10 ans de 2012 à 2022 et en marge de cet engagement, j'ai dirigé le pôle entreprenariat étudiant Pépite Centre-Val de Loire pour le compte de l'Université d'Orléans, de l'Université de Tours et de l'INSA Centre-Val de Loire. Je voudrais aussi mentionner deux expériences internationales qui ont été pour moi marquantes dans ma vie professionnelle et dans ma vie personnelle. Une expérience industrielle dans une entreprise de la Silicon Valley et une expérience de recherche dans le laboratoire de biologie-diagnostic de l'Université de Yale.

Avant d'aller plus loin, je voudrais prendre devant vous 3 engagements. Le premier est de placer au premier plan l'accompagnement et la réussite des étudiants de notre université. Le deuxième est de vraiment me mettre au service de la communauté universitaire tout en respectant la diversité des personnes et des disciplines et en préservant les valeurs fondamentales qui nous unissent. Enfin, je prends l'engagement de construire une dynamique régionale qui garantisse la réussite des projets et des missions de notre université. Je vais maintenant décliner ces 3 engagements au travers de 5 priorités.

La première priorité est celle en laquelle je crois fondamentalement : garantir les conditions de réussite des étudiants et la qualité de nos diplômes. C'est ce pour quoi on existe. Evidemment il est important de développer des formations pour répondre aux besoins sociétaux, le monde évolue très vite, notre université doit évoluer très vite, l'accréditation qui nous est permise depuis plusieurs années est une chance de ce point de vue-là. Localement, on entend dire qu'il y a une volonté d'accueillir 30 000 étudiants sur la Métropole en 2030 : est-ce qu'on va participer à cet objectif ou va-t-on laisser se développer des formations privées ? Vous avez évidemment ma sensibilité. Il faut promouvoir l'alternance, l'apprentissage, l'entreprenariat. Il y a beaucoup de choses de fond qui évoluent mais il faut aller plus loin dans ce qui peut être fait actuellement. Evidemment, former des étudiants à la société civile c'est très bien ça fait partie des missions, mais il faut aussi accompagner nos meilleurs étudiants vers la recherche notamment en renforçant l'offre en Master et la visibilité doctorale. En discutant avec des collègues, je constate que nos écoles doctorales sont plus perçues comme des freins que comme des opportunités, à la fois pour les doctorants et pour les laboratoires de recherche. Ce n'est pas normal, il faut changer ça. Et puis, parce que je n'oublie pas que nos étudiants de demain sont les lycéens et les collégiens d'aujourd'hui, il faut avoir des liens très importants, avec l'Université de Tours d'ailleurs, et avec l'accompagnement du rectorat pour développer des liens avec les collèges et les lycées.

Le deuxième point est : placer l'étudiant au centre des attentions. Beaucoup de choses ont été faites cette année, j'en veux pour preuve le guichet unique, maintenant il faut coordonner encore plus les services d'aide et d'accompagnement aux étudiants dans le sens où, et je m'appuie sur ce qu'il s'est passé pendant le covid, beaucoup d'associations locales ou de structures ont accompagné nos étudiants. Toutes ces bonnes volontés qui se sont manifestées, je crois qu'il est très important de continuer à pouvoir les associer de manière à pouvoir aider nos étudiants. Lutter contre la précarité alimentaire et les précarités de logement, par exemple. Il est inconcevable pour vous, j'en suis sûr, et je m'associe pleinement à ça, d'avoir des étudiants qui sont obligés de sauter des repas, ou qui sont mal nourris, c'est vraiment quelque chose de très important à mes yeux. Dans le même temps, il faut qu'on puisse faciliter l'accès aux jobs étudiants locaux pour ceux qui le souhaitent à la fois en renforcant les liens avec les entreprises susceptibles d'embaucher nos étudiants et puis en ayant une vraie réflexion sur comment en interne on peut améliorer les choses de manière à faciliter les jobs étudiants pour nos étudiants relativement aux enseignements. Je souhaite aussi associer plus encore les étudiants aux projets qui les concernent directement et multiplier les aides et les lieux pour accompagner la vie étudiante, la vie associative et sportive sur tous nos campus.

Notre université se caractérise par des activités de recherche qui la situe plutôt au-dessus des universités de périmètre comparable. Je pense que cela est évidemment dû à la proximité du campus CNRS, du BRGM et tous les acteurs locaux. Il faut vraiment renforcer ces logiques partenariales. On avait une avance, on a encore une avance dans certaines disciplines, cette avance se tasse. Il faut absolument être vigilants sur tout cela et mettre en place ce qu'il faut pour garder cette image d'excellence dans tous les domaines qui faisaient nos domaines d'excellence. On va accueillir très prochainement une faculté de médecine et il n'y a pas de faculté sans laboratoire de recherche solide. Il faut vraiment que l'université accompagne l'universitarisation du CHU et le développement de la recherche médicale en associant le maximum d'acteurs, que ce soit localement, avec le CNRS bien sûr, et puis bien évidemment les collègues de l'Université de Tours. Développer une logique partagée pour gagner plus de grands appels à projets, je ne dis pas qu'on n'est pas bons mais je dis qu'on peut faire mieux. c'est le rôle de l'établissement de pouvoir assister sur ces sujets-là, notamment en construisant des projets qui associent et dépassent les logiques disciplinaires. Et puis j'y crois, il y a des choses qui existent mais je trouve que ça pourrait être développé, comme augmenter les partenariats socio-économiques avec les entreprises, évidemment c'est sans doute plus facile avec notre tissu local, mais bien évidemment et sans se limiter à ce tissu local, avoir des liens au niveau national ou international.

Le quatrième point qui fait vraiment partie de mon ADN et où je pense, là pour le coup, qu'il y a beaucoup de choses à changer, c'est de rétablir la confiance des acteurs et des partenaires. garantir l'écoute et le dialogue, le respect, pour définir ensemble les grandes orientations de l'établissement. Je considère qu'actuellement les choses ne sont pas faites à la hauteur de ce qu'elles devraient être, ce qui fait que les collègues se lassent, se fatiguent, se démotivent et je pense que dans une structure, avec une démotivation des acteurs c'est le pire qui puissent se produire. Il faut redonner de l'enthousiasme pour encourager la prise d'initiative à tous les niveaux, privilégier l'intérêt général devant les intérêts particuliers, élaborer une politique RH qui soit attentive aux personnes et aux valeurs du service public afin de pérenniser et renforcer les équipes. On fait trop appel aux contrats de très courtes durées et évidemment, je me mets à la place des collègues, quand on est sur un contrat à durée déterminée on a envie d'avoir des contrats de types différents. Il n'y a pas beaucoup d'opportunités dans notre établissement ce qui fait que les collègues s'en vont et ça désorganise complètement notre établissement. Il faut améliorer l'organisation pour plus d'efficacité et mener une réflexion sur l'équilibre centralproximité. On entend toujours le Leitmotiv : trop d'autonomie des composantes dans l'Université d'Orléans, je ne suis pas d'accord avec ça et je ne suis pas le seul à le penser. Il y a des réflexions notamment de l'inspection générale sur le fait d'avoir une autre réflexion sur l'équilibre central-proximité. Et puis, et à mes yeux c'est fondamental, restaurer des relations équilibrées et de confiance avec l'ensemble de nos partenaires.

On a des grands projets devant nous qui ne se feront pas tous seuls et il est vraiment important qu'on ait de la confiance, j'irai même jusqu'à dire de la complicité avec l'ensemble de nos partenaires. C'est à ce prix qu'on réussira les choses. Tout cela pour quoi ? pour donner une image nouvelle de l'Université d'Orléans, améliorer la visibilité, le rayonnement, l'attractivité de notre université pour lui donner, lui conserver, la place qu'elle mérite. Je ne peux pas me résoudre au fait que le nombre d'étudiants diminue alors que le nombre de composantes augmente. Il est donc vraiment important que notre établissement soit attractif. Localement bien sûr, il y a des universités dans toutes les régions françaises, donc je comprends bien que les jeunes s'adressent en priorité à l'université proche de chez eux. Maintenant on peut vraiment, j'en suis convaincu, accueillir des étudiants européens, bien sûr, des étudiants internationaux, et puis des étudiants d'autres régions de France évidemment. Il faut, pour cela, envoyer une image d'excellence et d'ouverture de l'établissement. L'image d'excellence, on l'a, malgré tout quand on discute avec des collègues d'autres établissements, avec des familles, avec des jeunes, on s'aperçoit qu'on souffre encore d'un déficit d'image, et il est vraiment important de tourner la page. Et puis en interne, je pense qu'il faut renforcer la fierté d'appartenance des personnels et des étudiants parce que je suis convaincu que ce sont les meilleurs ambassadeurs pour parler de ce qui se fait dans l'établissement, de l'excellence de ce qui se fait dans l'établissement, à la fois en enseignement et en recherche et que c'est de nature à changer profondément la perception que les citoyens ont de notre université.

Voilà ce que je voulais vous dire, je vous remercie de votre attention, bien évidemment je suis à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous voudrez me poser. »

À la suite de cette présentation, les membres du Conseil d'Administration sont invités à poser leurs questions et formuler leurs remarques. Ces échanges se sont déroulés sans excéder la durée maximale de 20 minutes imparties.

Question de M. MONTILLOT:

« Je poserai aux candidats les mêmes questions. Merci Christophe pour cette présentation. Vous avez évoqué une dynamique territoriale, le renforcement des partenariats, l'accompagnement de l'universitarisation du CHU, et j'en viens à un sujet qui nous obsède tous c'est celui de la santé. On a, avec les collectivités et les politiques, obtenu cette faculté de médecine et cette universitarisation du CHR qui est devenu CHU mais ça n'est pas forcément suffisant y compris pour régler les problématiques de nos concitoyens, qu'ils soient étudiants ou qu'ils soient seniors en matière de santé. On a rencontré le ministre de la Santé il y a une dizaine de jours et il a évoqué la situation effectivement périlleuse de notre région, qui est la dernière en France pour la désertification médicale en indiquant qu'il fallait impérativement pouvoir attirer de nouveaux étudiants qui sont formés dans des facultés de médecine européennes, donc je voudrais avoir là-dessus votre position. Je vous remercie ».

Réponse de M. LEGER:

« Alors je crois me souvenir que dès 1984, il y a 40 ans de ça, j'entendais déjà parler de la volonté d'accueillir une faculté de médecine et franchement il faut se réjouir d'avoir pu arriver, grâce aux politiques, à obtenir une faculté de médecine à Orléans. Sur l'accueil d'étudiants internationaux, de par mon expérience à Polytech, en école d'ingénieur, je suis convaincu que le fait de mélanger dans des mêmes formations des étudiants d'origines diverses c'est une réelle chance. On a le formidable outil que représente Athena, le projet d'université européenne. Maintenant, j'ai envie de dire que toutes les conditions sont réunies : il y a une faculté de médecine, il y a l'université européenne Athena et tout est réuni pour qu'on puisse se saisir de toutes les opportunités pour accueillir les étudiants effectivement de nos universités partenaires Athena, mais aussi plus largement se servir de cette visibilité, cet atout,

pour attirer massivement des étudiants de l'Europe entière pour venir partager, échanger, envoyer aussi nos étudiants français dans ces universités au niveau de la médecine mais aussi plus largement que la médecine pour le maximum de nos formations. »

Question de Mme FOUQUET :

« J'avais une question, M. LEGER, par rapport aux potentielles futures élections qu'elles soient législatives ou présidentielles. En cas de victoire de l'Extrême Droite, comment prévoyez-vous de protéger les élèves, les personnels des offensives réactionnaires, racistes et des LGBT+ phobies ? ».

Réponse de M. LEGER :

« Comment dans le détail ? Je ne sais pas trop. Par contre, vous pouvez compter sur mon soutien indéfectible pour garantir l'égalité et lutter contre les discriminations, qu'elles soient liées à l'origine, la nationalité, le sexe ou le genre. J'ai toujours lutté contre ça, cela fait partie de mon ADN, je lutte contre ça à titre personnel. Je n'ai pas trop eu besoin de lutter contre ça quand j'étais directeur de l'école d'ingénieur car je n'ai pas été confronté à ce type de situation. Par contre, c'est clair, ma détermination sera pleine et entière pour défendre les intérêts de chaque communauté. Vraiment, vous pouvez compter sur mon soutien. Après ça, je ne sais pas ce qu'il va se passer je vous rejoins sur le fait qu'il peut y avoir des risques actuellement et que ce qu'il va se passer à l'échelon national aura forcément des répercussions sur notre établissement. Il appartient à un Président de porter sa voix, de porter la voix de ses personnels, de ses étudiants et d'exprimer vraiment ces notions d'importance de diversité. »

Question de Mme HENNINGER:

« Vous avez parlé des partenariats renforcés et notamment du CNRS. Antoine PETIT a annoncé qu'il y aurait 25% des unités de recherche qui seraient amenées à devenir des KeyLabs, on suppose que ça entrainera un basculement des dotations sur d'autres laboratoires et un désengagement du CNRS. En tant que possible futur Président quels engagements pourriez-vous mettre en place pour soutenir les autres laboratoires ? ».

Réponse de M. LEGER:

« Avoir des projets, faire des évolutions, je comprends : c'est une chance et une opportunité. Maintenant que les choses se fassent au détriment... Je vais revenir sur la médecine, pour moi il est inconcevable que la création d'une faculté de médecine se fasse au détriment des autres composantes, de l'excellence des autres composantes qui existent déjà. Il en va de même pour les laboratoires et les équipes de recherche, quelle que soit leur affiliation — qu'il s'agisse d'unités propres, d'unités CNRS ou d'autres structures. Ça ne veut pas dire dans le même temps qu'il faut pérenniser des structures qui n'ont plus lieu d'être et je ne pense à rien en disant ça, je dis simplement qu'il faut en discuter et que je ne suis pas pour la prééminence d'une structure vis-à-vis des autres. Pour moi un Président rassemble, un Président dit porter l'ensemble de ce qui constitue l'Université. Avoir des relations équilibrées avec l'ensemble de ses partenaires de manière à ne laisser personne sur le côté, bien évidemment. ».

Question de Mme ANDREAZZA:

« Merci pour cette présentation. Il y a cette présentation et il y a eu la campagne électorale qui a précédée. Pour porter ce projet ambitieux, j'aimerais savoir quel serait la composition de l'équipe rapprochée du Président si tu étais élu dans la mesure où évidemment tout projet nécessite une équipe pour la mettre en œuvre. ».

Réponse de M. LEGER:

« Merci vraiment Caroline d'avoir posé cette question-là. Et quand je dis qu'on peut faire les choses différemment je vais le prouver. Je me refuse à répondre à cette question-là. Je suis à l'Université d'Orléans depuis 40 ans, je m'entends avec tout le monde, on a travaillé ensemble quand tu étais directrice de laboratoire et j'ai pensé, on a pensé, avec l'équipe « au service de l'université » qu'on ne voulait pas parler d'équipe, on voulait parler de projets et après cela rassembler. Je m'entends avec tout le monde et je n'ai personne avec qui je ne veux pas travailler, bien au contraire, et je compte proposer à tout ceux qui le souhaitent, tout ceux qui ont la volonté, tout ceux qui ont les compétences, de nous rejoindre pour travailler avec nous. On est tous un peu effrayés par l'incertitude en permanence. Ma certitude c'est qu'on travaillera avec des collègues de l'Université d'Orléans et que, si à l'échelon national on peut choisir – je reste modeste par rapport à la comparaison n'ayez aucune crainte – un Président sans forcément avoir une idée ni du Premier Ministre, ni de la composition du gouvernement, je ne vois pas pourquoi ce serait un problème chez nous. Je m'engage à travailler avec tout le monde et, si tout à l'heure je suis Président, à contacter toutes les personnes à qui on pense et on a pensé au niveau de l'équipe « au service de l'université ». Il y aura des refus j'imagine. mais on constituera très rapidement, parce qu'il n'est pas question qu'on y passe des mois et des mois, une équipe solide de gens motivés et compétents pour faire avancer notre établissement. ».

Question de Mme ANDREAZZA:

« Merci pour la réponse mais j'ai quand même une question subsidiaire : aujourd'hui, si on arrive à élire le Président, dans la foulée on doit élire la Vice-présidence du Conseil d'Administration, d'où l'interrogation. ».

Réponse de M. LEGER:

« Non mais là c'est clair. Je proposerai, si je suis Président, de reporter l'élection du Viceprésident du Conseil d'Administration. Parlons très clairement, de manière à ce qu'on puisse discuter, Caroline, si tu souhaites poursuivre ta candidature ou la retirer. ».

Question de Mme CACHOT:

« Vous avez dit vouloir garantir les conditions de réussite des étudiants. J'ai lu un article de la République sur votre candidature et vous avez dit « préférer gérer l'opulence que la pénurie ». Je pense que vous êtes au fait des difficultés de recrutement actuelles. Avez-vous une solution pour allier les deux ? ».

Réponse de M. LEGER:

« Je voudrais revenir sur le terme préférer l'opulence à la pénurie, je pense que c'est plus facile de gérer l'opulence que la pénurie. Maintenant effectivement et c'est bien de souligner que les perspectives nationales à court terme ne sont pas bonnes. J'en veux pour preuve le fait que le vote de la loi d'exception sur le budget nous contraint déjà.

Souvent on entend dire que cela n'a pas d'importance, que le budget va être voté, n'empêche que cela entraîne des répercussions très concrètes sur notre établissement depuis janvier. Donc, oui je suis conscient de toutes ces difficultés, maintenant je pense qu'on a, après tout, des marges de manœuvre. Il est important de préserver les enseignants, il est important aussi de donner de la perspective aux enseignants auxquels on peut faire appel sur des contrats temporaires en se disant que ca permet de les mettre en face des étudiants, et de calmer des grognes potentielles. Je ne suis pas d'accord avec ça, il faut qu'on donne de la perspective et donner des contrats à durée déterminée ou donner des contrats à durée indéterminée, c'est un choix au niveau de l'établissement. Ça se discute dans les composantes, ça se discute pour chaque formation, mais c'est des possibilités qui nous sont données et qui permettent d'avoir plus de pérennité dans les équipes, plus d'implication des collègues. Je ne reprocherai jamais à un collègue qui ne sait pas si son contrat de travail sera renouvelé l'année suivante d'avoir une implication moindre que quelqu'un qui se dit je suis engagé pour quelques années. Il y a donc des possibilités, malgré le contexte qui est le nôtre. Je me permets aussi de rajouter que c'est à travers toutes les relations qu'on peut avoir, et pas seulement avec l'Etat, qu'on peut réussir à dégager des ressources financières qui nous permettent d'avoir un peu plus d'autonomie sur un certain nombre de prises de décision qui relèvent de l'établissement. ».

Question de Mme TREPPOZ:

« J'aurais voulu savoir quelle était la place des sites de proximité dans votre projet, vous avez parlé de dynamique territoriale mais je n'ai rien entendu sur ces sites de proximité et notamment Châteauroux ».

Réponse de M. LEGER:

« Vous ne m'avez pas entendu parler des sites de proximité parce que, pour moi, il n'y a pas de raison de faire de différences. Vous avez tout entendu sur les sites de proximité et, j'ai envie de dire que, c'est parce qu'on a dans la tête que quand on parle de l'université, on parle d'Orléans : pas du tout. Tout ce que j'ai dit s'applique à l'ensemble de l'Université d'Orléans, à tous les sites et il n'y a donc rien qui différencie dans ce que j'ai dit et qui ne s'appliquerait pas sur un des sites, vraiment c'est dans notre tête qu'on fait la distinction. Une fois que cela est dit je ne nie pas qu'il peut y avoir des spécificités, de la même manière qu'il peut y avoir des spécificités entre composantes qui sont situées sur le campus, en centre-ville, sur le campus CNRS – je pense à l'OSUC – et de ce point de vue là tout ce dont j'ai parlé, ce que j'ai mentionné s'applique sur le territoire plein et entier de l'Université d'Orléans, y compris sur les sites de proximité. Vous l'avez dit, je connais bien Châteauroux, je connais bien Chartres, je suis né dans le Cher donc je connais bien Bourges, j'ai beaucoup travaillé avec l'Université de Tours donc je connais les sites tourangeaux. Pour moi notre université est pleine et entière, il y a des particularités mais pas seulement géographiques, on tiendra compte de toutes ces situations particulières mais sans distinction de lieu géographique. ».

Question de M. ABOUDA:

« Vous avez reconnu à l'Université d'Orléans une avance sur un certain nombre de domaines de recherche, dont des domaines d'excellence, avance qui se tasse un petit peu pour certains domaines qui restent excellents. Vous proposez de faire le nécessaire pour redresser la situation. Ma question concerne les domaines où l'Université n'est pas excellent, où on n'a pas acquis la visibilité requise actuellement. Qu'est-ce que vous proposez pour ces disciplines-là ? Sachant que la majorité concerne probablement les Lettres et Sciences Humaines. ».

Réponse de M. LEGER:

« Je ne suis pas forcément d'accord sur le fait qu'en Lettres et Sciences Humaines les laboratoires de recherche, les équipes de recherche, les collègues enseignants-chercheurs ne sont pas reconnus dans leurs disciplines. Peut-être faut-il commencer par améliorer la visibilité de ce qu'on fait avant de dire que cela ne va pas ? Je viens de m'exprimer sur les situations géographiques et je veux rappeler que dans mon esprit il n'y a pas de distinction non plus selon les disciplines. Evidemment, je pense qu'on est à une situation financière telle qu'on ne peut pas faire tout et n'importe quoi. On sera obligé d'opérer des choix. Maintenant, je ne vois pas honnêtement actuellement une équipe de recherche ou un laboratoire de recherche pour lequel on soit dans l'esprit de dire qu'il n'y a plus de raison d'être de cette équipe. Vous pouvez donc compter sur mon engagement plein et entier, quels que soient les disciplines, les sites géographiques, les composantes, pour porter l'ensemble de nos structures et de nos formations. ».

Question de M. ZOUKOUA:

« Merci M. LEGER pour cette présentation. J'ai une question dans le prolongement de celle posée par M. BOCHE qui disait tout à l'heure que sous la précédente mandature il y avait 25 personnes dans l'équipe de gouvernance. Pour information l'Université de Tours n'a pas encore nommé l'ensemble de son équipe mais devrait tourner autour de 25. Vous nous dites que vous ne pouvez pas nous dire qui constituera votre équipe ; Est-ce qu'il n'y a pas un risque de rajouter de l'incertitude à l'incertitude qu'on vit aujourd'hui au niveau national ? Est-ce que vous avez un délai à nous donner pour qu'on puisse savoir avec qui vous allez travailler et est-ce que vous pouvez nous donner deux ou trois noms de collègues qui vous accompagneront pour qu'on sache au moins à quoi s'attendre pour la gouvernance de notre université ? ».

Réponse de M. LEGER:

« Je ne vous donnerai aucun nom parce que ce serait m'enfermer dans une position qui est contraire à ce que je porte depuis un an. Je peux vous donner le nom de collègues qui peuvent potentiellement faire partie mais alors là pour le coup, Mme RUILIER, il faut me laisser jusqu'à midi parce que je vais citer les 2000 personnes qui constituent l'établissement. ».

M. ZOUKOUA:

« Je pense qu'en tant qu'administrateur, nous avons le droit de savoir qui, à vos côtés pilotera l'université, vous ne croyez pas ? ».

M. LEGER:

« Je prends l'engagement, puisque j'ai dit qu'on reporterait, si jamais j'étais élu, l'élection de la Vice-présidence, de discuter, de vous présenter de faire valider par le Conseil la liste des personnes qui nous rejoindrons, de cette manière, tous les membres du Conseil pourront s'exprimer. ».

A la suite de ces présentations, la DGS invite les électeurs à procéder au vote selon les modalités précisées ci-dessus.

Puis, le chef du Service des Affaires Juridiques procède au dépouillement et annonce le résultat du vote : (34 voix au total)

Nombre de voix	Candidats
21	Monsieur Éric BLOND
5	Monsieur Christophe LEGER
9	Vote Blanc

→ M. Éric BLOND est élu Président de l'Université d'Orléans.

Suite à l'annonce des résultats, les membres du Conseil d'Administration saluent ce moment par des applaudissements.

La séance est ensuite officiellement présidée par le nouveau Président de l'Université d'Orléans.

Le Président partage son émotion face à cette élection. Il revient sur les circonstances particulières de son premier mandat, rappelant qu'il n'était pas le candidat en première intention à l'époque. En effet, l'élection précédente s'était déroulée dans des conditions spécifiques, avec une campagne portée par une autre tête de liste. Ce nouveau résultat, selon lui, illustre un message fort de confiance et de reconnaissance de la part des membres du Conseil. Il y voit la confirmation que le travail accompli au cours des quatre dernières années a été jugé satisfaisant et bénéfique pour l'université.

Le Président de l'Université d'Orléans remercie chaleureusement les personnalités extérieures pour leur présence, ceux-ci ne participant pas à l'élection du/de la Vice-président(e) du Conseil d'Administration.

2. Election du/de la Vice-Président/e du Conseil d'Administration

Le Président rappelle que la Vice-présidente du Conseil d'Administration est élue à la majorité absolue des membres élus présents et représentés du Conseil au premier et au second tour du scrutin, à la majorité relative au troisième tour.

En accord avec les statuts, le Président propose la candidature de Mme ANDREAZZA et insiste sur son souhait de la voir élue.

Le Président invite Mme ANDREAZZA à se présenter.

Mme ANDREAZZA réalise sa présentation dans le temps imparti de 15 minutes.

« Chers administrateurs.

Je me présente aujourd'hui devant vous comme candidate à la vice-présidence du Conseil d'Administration au nom de la liste une ambition renouvelée pour notre université. Cela fait maintenant plusieurs mois que je me suis engagée, au côté du président que vous venez d'élire dans la réflexion d'un nouveau projet pour notre université. Ce projet a été présenté et des discussions ont eu lieu avec plusieurs d'entre vous, collègues ou étudiants. Certains parmi vous ne me connaissent pas encore, il me semble nécessaire tout d'abord de décrire brièvement mon parcours et mon expérience acquise, éléments qui contribuent à la justification de ma démarche aujourd'hui. J'évoquerai ensuite la façon dont j'envisage mon rôle au sein de ce conseil et au sein de notre université pour les 4 prochaines années si vous m'accordez votre confiance.

J'ai effectué une grande partie de mon parcours universitaire à l'université de Grenoble suivi d'une thèse à Paris, avec une spécialisation dans le domaine de la physique des matériaux. En 1992, des enseignants-chercheurs orléanais recherchaient un spécialiste de microscopie électronique, ma spécialité, et sont venus démarcher le laboratoire où je faisais ma thèse à l'époque. C'était ma spécialité, c'est ce qui m'a amené à postuler et à être recrutée sur un poste de maître de conférences ici à Orléans. Je suis actuellement professeur de physique rattachée à l'UFR ST et je mène mes activités de recherche au laboratoire Interfaces Confinement Matériaux et Nanostructures sur l'étude des nanomatériaux, laboratoire qui est une unité mixte de recherche, l'Université d'Orléans et le CNRS sont les 2 tutelles.

Au sein de l'université j'ai exercé différentes responsabilités.

Tout d'abord au sein des formations à l'UFR ST, j'ai participé à la mise en place du LMD en 2004 en tant que responsable de mention de la licence de physique, ceci jusqu'en 2012. Puis j'ai été impliquée dans l'équipe de formation d'un master où j'ai été directrice des études d'un parcours de M2 entre 2012 et 2016 avec la participation à la mise en place d'une co-diplomation avec l'université de Yaoundé au Cameroun. Au-delà des objectifs de formation qu'il y avait dans cette collaboration l'objectif était aussi d'accompagner des collègues de Yaoundé dans le montage d'activités de recherche au sein de leur université.

J'ai pris la responsabilité du département de Physique en 2014, responsabilité que j'ai assumée pendant 4 ans. Période durant laquelle j'ai animé les réflexions sur la construction de l'offre de formation que nous devions proposer que ce soit pour la licence ou le master et j'ai également participé à la réflexion, avec les responsables des autres départements de l'UFR, sur la mise en place des portails en L1 science.

En ce qui concerne mon implication en recherche, mes activités de recherche m'ont conduit à m'impliquer dans différents réseaux. J'ai participé activement à la mise en place d'un réseau national de recherche en lien avec mes thématiques de recherche, un Groupe de Recherche (GDR) qui est un outil du CNRS pour le montage de réseaux. J'œuvre également au sein d'un réseau national, C'Nano au sein duquel je représente encore la région Centre Val de Loire. J'ai eu l'occasion de mettre en place un certain nombre de collaborations internationales, ce qui m'a permis de former de jeunes docteurs notamment dans le cadre de cotutelles de thèse.

J'ai pris peu à peu des responsabilités au sein de mon laboratoire, tout d'abord en tant que responsable d'équipe, puis directrice adjointe du laboratoire de 2012 à 2018, dans une période de très forte restructuration, puis j'en ai assuré la direction entre 2018 et 2021.

En recherche, vous l'avez compris, j'ai une expertise dans le domaine de la microscopie électronique, et à ce titre j'ai dirigé le Centre de microscopie électronique, un service commun de l'université jusqu'à fin 2020, structure qui s'est fondue dans une plateforme régionale, l'UAR MACLE pour laquelle j'ai géré avec quelques collègues le choix, l'achat et l'installation de trois des gros équipements qui sont installés actuellement sur cette plateforme mutualisée entre l'Université, le CNRS et le BRGM.

Enfin, je suis depuis de très nombreuses années active au sein de la Société Française de Physique, qui est une société savante avec pour objectif, entre autres, de mettre en place des actions de diffusion de la culture scientifique. Je suis présidente de la section Centre. Mon activité depuis 4 ans y est un peu plus réduite et se concentre sur des activités de mentorat auprès de jeunes physiciennes.

Au sein des instances universitaires, j'ai participé à différents conseils : celui de ma composante lorsque j'étais responsable de département, celui de l'école doctorale EMSTU lorsque j'étais directrice de laboratoire et à partir de 2016 j'ai siégé à la commission recherche et au conseil académique.

C'est l'expérience acquise dans le domaine du pilotage des formations, du pilotage de la recherche et de la mise en place de projets structurants pour mon laboratoire et aussi mon expérience au sein du Comité National des Universités au sein duquel j'ai siégé pendant 9 ans qui m'a conduit à accepter en 2021 d'entrer dans l'équipe de gouvernance comme présidente du conseil académique.

Mon mandat de présidente de conseil académique a été marqué par différents évènements. La mise en place, parfois au pas de course pour ne pas dire dans l'urgence, de la Loi de Programmation de la Recherche, et des nombreuses mesures RH qu'elle comprend : cela a incontestablement été un défi pour le conseil académique et pour notre service RH mais maintenant c'est fait, les choses sont posées. 2021 c'était pour l'établissement la sortie d'une période de crise, la sortie du COVID, il fallait alors relancer une dynamique et c'est avec le VP recherche, Pascal BONNET, que nous nous sommes mis à la tâche pour construire avec les collègues de l'EUK, de l'UFR ST et de l'OSUC un projet dans le cadre de l'Appel à projets Excellences de France 2030 avec une belle récompense à la clé : le financement du projet MINERVE.

D'autres dossiers m'ont été confiés, je n'en ferai pas une liste exhaustive mais je citerai la mise en place des Contrats Internes d'Objectifs et de Moyens (les CIOMs) pour les laboratoires, le suivi des actions à mener pour inscrire l'université dans une stratégie européenne des ressources humaines pour les chercheurs (ce que l'on nomme HRS4R). J'ai également souhaité inscrire l'université dans une démarche d'accompagnement des carrières, avec le développement d'actions d'accompagnement des enseignants-chercheurs ce qui était du ressort du Conseil Académique mais en l'étendant aussi aux enseignants qui sont détachés dans notre établissement. Le Président m'a également confié le dossier sur les contractuels qu'ils soient enseignants ou BIATSS. Ainsi en travaillant avec les représentants des personnels, avec notre Directrice générale des services et notre service RH, ont pu être proposées des premières mesures qui devront prochainement être complétées.

Ces quatre dernières années ont été très riches et très denses. Elles m'ont appris à mieux connaître les spécificités des différentes disciplines, les spécificités des composantes, des laboratoires et des sites. Ces années m'ont permis de partager mon expérience, de construire dans une relation de confiance avec les membres de l'équipe de gouvernance, les directions de laboratoires et de composantes, avec nos services centraux, avec les membres du conseil académique et les collègues enseignants et enseignants-chercheurs et BIATSS qui se sont portés volontaires pour les groupes de travail que j'ai pu animer. Alors lorsque le Président m'a annoncé son souhait de réfléchir à un projet pour les 4 prochaînes années et son souhait que l'on puisse continuer à collaborer je me suis fortement interrogée sur ce que je pouvais apporter, sur l'énergie que j'aurais à mettre dans un nouveau mandat, sur ce qui me motiverait dans un nouveau projet. Il a fallu aussi que je me transpose dans le rôle de vice-présidente du conseil d'administration.

Être vice-présidente du conseil d'administration c'est avant tout être dans l'équipe de gouvernance qui apporte son appui au Président pour la définition et la décision des orientations stratégiques de l'université ainsi que l'ensemble des grands arbitrages. Voilà 4 ans qu'avec le Président nous partageons sur de nombreux sujets. Notre vision convergente sur les dossiers sur lesquels nous avons travaillé et la confiance partagée ont été décisifs dans ma décision d'accepter cette proposition.

La première mission qui m'incombera sera celle d'assurer la préparation des séances du conseil d'administration en lien très étroit avec notre directrice générale des services. Pour préparer certains dossiers qui vous seront soumis, je souhaite vous associer en amont des séances où ils seront soumis à votre vote. Je proposerai la constitution de groupes de travail au sein desquels vous pourrez vous positionner, selon vos envies et votre temps, qui nous permettront de construire ensemble des propositions.

Impossible de citer aujourd'hui l'ensemble des sujets sur lesquels l'équipe de gouvernance va travailler dans les 4 prochaines années, la liste serait trop longue et nous ne sommes pas à l'abri d'une réforme imprévue. Je piloterai certains dossiers, participerai à d'autres, superviserai l'ensemble en veillant au respect de la ligne politique votée au Conseil d'Administration.

Dans les nombreuses discussions que j'ai pu avoir avec le Président, beaucoup de sujets méritent d'être encore travaillés. Nous avons évoqué la nécessité de mettre encore plus en cohérence la stratégie de l'établissement avec le contrat d'objectifs de moyens et de performance que nous proposons au ministère, avec la construction du budget, la construction des campagnes d'emploi, avec les projets que proposent les laboratoires et les composantes lors des CIOMs, avec les moyens que souhaitent développer nos services pour servir ces projets, de mettre en phase les CIOMs laboratoires avec leur équivalent proposé par le CNRS... bref tout ce qui permet de mettre en cohérence moyens et projets stratégiques de notre établissement et de notre site. C'est un des dossiers que je piloterai en lien étroit avec l'équipe de gouvernance élargie, la direction générale des services, les composantes et les laboratoires. Il faudra avoir une vision globale mais aussi une vision locale de développement de nos différents sites, en lien avec nos partenaires que ce soit les organismes ou les collectivités et ceci dans une approche de prospective pluriannuelle, il est indispensable d'arriver à nous projeter ce qui nous permettra d'avoir une gestion rigoureuse, optimisée et prévoyante.

J'ai également souhaité conserver un portefeuille Ressources Humaines, volet particulier où l'on accompagne les femmes et les hommes plus qu'on ne gère des ressources.

Je me suis beaucoup penchée sur les enseignants-chercheurs de par ma fonction de présidente du conseil académique mais aussi sur l'accompagnement des enseignants, ces dossiers seront du ressort de la présidence du Conseil Académique, mais il y a encore beaucoup de choses à construire sur des sujets tels que l'accompagnement des personnels BIATSS dans leurs missions, dans leur carrière, dans leur développement personnel, ceci amènera à aborder les questions de valorisation du travail, de conditions de travail, d'évolution, des éléments d'autant plus indispensables que nous nous ouvrons de plus en plus à l'international... et amènera à travailler sur une réelle cartographie des métiers ou encore à aborder la question de l'évolution du rapport au travail dans notre société. Cela devra être en phase avec le projet d'administration que porte notre DGS et devra être réfléchi et construit collectivement dans un espace de concertation sociale à repenser pour assurer une large représentativité des personnels.

Ce sont quelques exemples, il y aura beaucoup d'autres projets (le CPER, l'HCERES qui reviendra ...). Je sais que la tâche qui m'attend est importante si vous m'accordez votre confiance, et certains dossiers devront s'inscrire dans la durée car certains changements nécessiteront d'y consacrer beaucoup d'énergie, de conviction et de détermination, sur toute la durée du mandat. J'y suis prête.

Je souhaite travailler dans une démarche collective qui doit être menée par une personne qui n'est ni idéaliste, ni naïve mais néanmoins déterminée avec un optimisme certain. Je pense être de nature optimiste, je suis optimiste sur nos capacités à porter des projets ambitieux, qui permettront la formation de citoyens responsables, qui favoriseront la créativité des étudiants et des personnels, qui installeront durablement notre université dans une dynamique qui la fera rayonner pour ses formations et pour l'originalité de sa recherche et où il fera bon y travailler, y étudier.

J'ai appris, au cours de ma carrière, à travailler en équipe. La concertation, la transparence et le partage de l'information sont pour moi des conditions indispensables pour remplir efficacement nos missions. J'espère avoir montré ces quatre dernières années que c'était ma façon de travailler pour avancer ensemble.

J'arrive au bout de cette présentation, non exhaustive certes, j'espère qu'elle vous a apporté des éléments qui vous montrent ma volonté de continuer à servir notre université pour qu'elle remplisse pleinement l'ensemble des missions de service public qui lui sont confiées et surtout faire en sorte que nos étudiants et nos personnels soient fiers des actions qui y sont menées. Je vous remercie pour votre attention ».

À la suite de cette présentation, les membres du Conseil d'Administration sont invités à poser leurs questions et formuler leurs remarques. Ces échanges se sont déroulés sans excéder la durée maximale de 20 minutes imparties.

Question de Mme CACHOT:

« Vous parliez des campagnes de recrutement, de la valorisation du travail et de meilleures conditions de travail. Il a été décidé que la première partie des fonds de la CVEC de 2025 reçus, c'est-à-dire 730 000 Euros, ne seront pas disponibles avant avril 2025 et il se trouve qu'il y a une personne qui travaille au guichet de l'AIDE et qu'une autre personne devait être accueillie à temps plein pour pouvoir subvenir aux besoins de ce guichet qui est essentiel au bien-être des étudiants et à leur accompagnement. Pourriez-vous nous dire comment vous compter financer ce deuxième poste, étant donné que le premier poste est déjà financé avec la CVEC ?».

Réponse de Mme ANDREAZZA :

« Je ne vais pas pouvoir répondre dans le détail. Par contre, je vais donner la position de notre équipe par rapport à la situation actuelle et aux priorités que nous nous sommes fixées. Tout le monde suit, je le pense, l'actualité et donc la Loi de Finances initiale de l'Etat n'a pas été votée. Dans ces conditions, l'Etat nous a accordé une subvention pour pouvoir démarrer l'année avec des conditions imposées par l'Etat. Nous sommes opérateurs de l'Etat et devons donc continuer les missions qui sont indispensables au fonctionnement de notre établissement. Les priorités de notre établissement sont, dans un premier temps, évidemment de payer les salaires des personnels qui sont embauchées et qui sont actuellement en train de travailler au service de nos structures et de nos étudiants. La priorité essentielle est de pouvoir poursuivre tout ce qui est mis en place pour la formation de nos jeunes. Lorsque vous dites pour la CVEC qu'on n'aura pas de financement d'ici avril, on va déjà voir ce qui va se passer dans les futures discussions au niveau de l'Etat, rester optimistes et tout sera fait pour que l'ensemble des actions prévues aient lieu. C'est vraiment un engagement, dans la limite des fonds que nous alloue l'Etat, bien entendu. »

Question de M. MOREAU:

« On constate de plus en plus de consultations de psychologues et de médecins chez les étudiants. Le Service de Santé Universitaire a besoin de locaux plus grands pour pouvoir accueillir plus de psychologues et de médecins notamment à la fois sur le campus d'Orléans mais aussi sur les campus délocalisés. Que prévoyez-vous pour le SSU une fois élue ? ».

Réponse de Mme ANDREAZZA :

« Au niveau du SSU, en effet, il y a besoin de locaux supplémentaires et des locaux libérés devraient permettre d'agrandir les locaux actuels. Evidemment on est très attentif au développement sur tous les sites de l'université. ».

Question de Mme HENNINGER:

« Merci pour la présentation. Vous avez parlé effectivement de dialogue social, de démocratisation. En fait, la difficulté qu'on peut retrouver, et ce n'est pas un reproche adressé à vous directement mais c'est dans le processus de transparence, c'est qu'il n'y a pas forcément de redescente de l'information ou en tout cas elle n'est pas perçue comme telle et je pense qu'il y a une frustration qui s'accumule côté BIATSS, côté enseignants mais aussi côté étudiants, notamment pour les questions RH.

Qu'est-ce que vous envisageriez pour que le processus associe plus de monde ? ».

Réponse de Mme ANDREAZZA :

« En effet, on a tenté différentes choses et on voit que certaines choses fonctionnent. Je donnerais l'exemple des assemblées générales que j'ai pu mettre en place, qui étaient des assemblées générales à destination des enseignants-chercheurs, d'une part, des enseignants, d'autre part, dans mon rôle de Présidente du Conseil Académique. Je pense qu'il est aussi nécessaire qu'il y ait ce temps d'échange au niveau des personnels BIATSS et qu'il faudra y réfléchir pour les instaurer. Mais ça ne suffit pas. Je pense qu'il y a beaucoup de décisions de nos conseils qui ne redescendent pas suffisamment directement vers l'ensemble de nos personnels et j'ai déjà évoqué la situation avec notre Directrice des Ressources Humaines pour voir qu'elles seraient les possibilités de voies de communication, que ce soit sous forme d'informations régulières, d'une petite lettre, et on a commencé à y réfléchir. ».

Question de M. BOCHE:

« Vous avez évoqué les ressources humaines, vous avez évoqué les BIATSS. Moi j'aurais une question très précise à vous poser en tant que représentant des personnels BIATSS. Depuis la rentrée de septembre, mon collègue représentant des personnels à la FSU et moi, sommes confrontés à un phénomène inédit : nous n'avons jamais connu autant de collègues en situation de mal-être au travail, voire de dépression qui nous consultent et nous demandent à être accompagnés. Nous sommes très inquiets. Malheureusement, et ce n'est pas faute d'avoir alerté ces dernières années sur les conséquences des gels de postes, de nonouvertures de concours, de la précarisation des collègues en CDD et, ce qui m'inquiète dans les présentations qui ont été faites ce matin, hormis celle de l'autre candidat qui n'a pas été élu, c'est que ces questions relatives à la démotivation des personnels, au mal-être ressenti au travail n'ont pas du tout été présentées dans les deux autres présentations alors que c'est ce que nous vivons concrètement et c'est ce que vivent aussi, je pense, les collègues de la direction des ressources humaines, puisque c'est avec eux que nous rencontrons ces collèques en difficultés. Est-ce qu'au-delà des difficultés budgétaires que rencontrent notre établissement mais aussi des choix politiques qui ont été pris par l'équipe sortante, qui pour ma part expliquent en partie les difficultés dans lesquelles se retrouvent certains collègues, est-ce qu'il est envisagé, sur les 4 prochaines années, un plan particulier d'accompagnement des personnels BIATSS à la fois pour permettre la déprécarisation mais aussi le fait qu'ils puissent à nouveau de sentir comme étant des personnels à part entière de cet établissement.».

Réponse de Mme ANDREAZZA :

« Vous connaissez le fonctionnement qu'il y a eu pendant les 4 dernières années. Vous avez vu à travers mon discours ma volonté de garder un volet RH, en tant que Vice-présidente du Conseil d'Administration, c'est quelque chose que j'ai partagé avec le Président, évidemment il en est d'accord donc ça montre bien que la question des personnels BIATSS est portée au plus haut niveau de l'équipe de gouvernance.

Dans ma présentation, il me semblait avoir été clair que je voulais m'atteler à cela sur les différents volets et bien évidemment le bien-être au travail fait partie de ce volet-là. Je m'engage, en effet, à ce qu'on ait une réflexion collective sur un agenda social, qu'il faudra définir ensemble avec les représentants de tous les personnels de façon à définir quelles doivent être nos priorités sur les 4 ans à venir et dans quel ordre on va mettre en place les choses.

Ensuite vous parlez d'une recrudescence du mal-être depuis la rentrée. Il faut qu'on en parle et qu'on arrive à être très factuels pour comprendre d'où cela vient et je pense que cela nécessitera d'échanger tous ensemble sur ce sujet. ».

Question de Mme HENNINGER:

« Merci pour la réponse. En parlant de mal-être au travail et aux questions RH, la situation particulière de l'INSPE, notamment la question de la transparence du processus par rapport au retrait des primes, la gestion des carrières par rapport à des collègues qui sont sur deux voire trois sites, il s'agit ici de questions RH et je parle au nom d'une partie des collègues qui ont le sentiment d'être mis à part de l'INSPE. Comment comptez-vous vous attaquez à ce sujet qui revient à chaque F3SCT et effectivement on a ce point d'attention entre collègues ? Comment faire pour prendre en compte les spécificités des statuts des personnels, des enseignants et des étudiants de l'INSPE ? ».

Réponse de Mme ANDREAZZA :

« Je suis, en effet, très consciente qu'au sein de l'établissement il y a vraiment différents statuts. En tant que Présidente du Conseil Académique, je connais notamment bien le fonctionnement de l'INSPE avec des statuts d'enseignants-chercheurs, d'enseignants, de temps partagés, par exemple. En effet, si on estime qu'il y a un sujet à poser sur la table, il faudra le poser et il faudra que chacun participe aux discussions et que vous-mêmes, administrateurs, soyez d'accord pour venir discuter au moment des GT qui seront mis en place de façon à pouvoir mettre les choses sur la table. L'évolution des carrières, l'accompagnement des carrières, je pense y avoir travaillé pendant 4 années. On a réussi à proposer des évolutions de carrières et je pense notamment à nos collègues enseignants qui travaillent depuis longtemps à l'université et qui ont appris à connaître la richesse de la double fonction d'enseignant et de chercheur, avec notamment la demande d'ouverture de postes particuliers qui sont réservés à cette catégorie de personnel pour leur donner l'opportunité d'évoluer vers un métier qui est un petit peu différent de celui qu'ils avaient choisi initialement. Avec la directrice de l'INSPE on a aussi des discussions lorsque nous construisons la campagne d'emplois sur comment faire en sorte que les collègues qui s'investissent au début de façon à mi-temps dans notre établissement, notamment les temps partagés, se voient offrir la possibilité de postuler sur des postes et il y a de très belles réussites dans ce domaine-là. Je suis ouverte à toutes vos propositions pour qu'on puisse faire un ordre du jour des réunions pour qu'on puisse débattre de ces sujets. ».

Le Président invite les électeurs à procéder au vote selon les modalités précisées ci-dessus.

Puis, le chef du Service des Affaires Juridiques procède au dépouillement et annonce le résultat du vote : (27 voix au total)

Nombre de voix	Candidats
19	Madame Caroline ANDREAZZA
8	Vote Blanc

→ Mme Caroline ANDREAZZA est élue Vice-présidente du Conseil d'Administration de l'Université d'Orléans.

Suite à l'annonce des résultats, les membres du Conseil d'Administration saluent ce moment par des applaudissements.

Mme ANDREAZZA prend la parole pour remercier les administrateurs de leur confiance. Elle exprime son souhait de les voir nombreux participer activement aux réflexions et actions nécessaires à la construction des projets pour l'université.

Le Président, à son tour, remercie les administrateurs pour leur engagement et leur présence. Il clôt la séance en les invitant à la prochaine réunion, qui se tiendra le 28 février 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h46.

La Directrice Générale des Services Manuelle RUILIER Le Président de l'Université d'Orléans Éric BLOND